

Association « Le Panier Foyen »

Contrat : Pain - valable du mardi 13 Septembre 2022 au mardi 13 juin 2023.

Le producteur : Icare Massoubre

11 le bourg-est 33660 Gours

Téléphone fixe : 05 57 40 04 73/ Téléphone portable : 06 47 02 93 26

Email : icare.massoubre.pain.bio@gmail.com

Qui s'engage :

- à livrer son pain les 2eme mardis de chaque mois entre 18h et 19h place de la Halle, bld Laregnère à Ste Foy la Grande,
- à encaisser les chèques un à un, au début de chaque mois,
- à informer les consommateurs de tout changement de son mode de production.

L'adhérent

Nom :..... Prénom :.....

Adresse :.....

.....

Numéro de téléphone portable :.....

Email :@.....

Qui s'engage :

- à venir chercher le 2eme mardi du mois, le(s) pain(s) commandé(s) entre 18h et 19h place de la Halle, bld Laregnère /Ste Foy la Grde
- à s'organiser en cas d'absence, pour qu'une autre personne puisse prendre son panier. En cas de non retrait, aucun remboursement ne sera effectué,
- à être solidaire des aléas de la production,
- à adhérer à l'association « le Panier Foyen ».

	Pain nature		Pains aux graines		Pains spéciaux	
	500g (2,50€)	1 kilo (4,70€)	500g (2,80€)	1kg (5,30€)	500g (3,70€)	1kg (7,40€)
Nombre de pains commandés						

Le jour de la signature du présent contrat et compte tenu de son engagement, l'adhérent remet à la **coordinatrice Sandrine Hennequin (06 18 42 01 29 - sandrine.le.garrec@free.fr)**chèque(s) à l'ordre d'Icare Massoubre.

Les deux parties s'engagent à respecter les statuts de l'association et à participer à son bon fonctionnement.

Date :

Signatures :

L'adhérent :

le producteur

// Un double du contrat sera fourni sur demande.